

Procès-verbal du conseil d'école du 2ème trimestre
Mardi 9 avril 2024

Présents :

Equipe enseignante : Mme POMMIER (directrice), Mme WALLAERT, Mme PORTEL, Mme VILLAIN, Mme MENARD.

Municipalités du RPI : M. OUITRE (adjoint au maire de Gratot), Mme POUTREL et M. GIARD (adjoints au maire de La Vendelée).

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : M. VAUGEOIS (vice-président en charge des affaires scolaires).

Représentants des parents d'élèves : M. ROUXEL, Mme METAUX, Mme LEBEURRIER, Mme LECONTE.

Représentants des élèves : Manon ROTROU, Samuel BOUCE.

Absents excusés :

M. BEUVE (IEN), Mme ASCHIERI, Mme HAREL (enseignantes), Mme LAISNEY (adjointe à la mairie de Gouville), Mme POTEY (parent).

1. Conseil des enfants.

Le conseil des enfants s'est réuni mardi 12 mars. Les délégués des CM1-CM2, Manon Rotrou et Samuel Boucé, présentent ce qui s'y est dit.

Cour :

- Pour les buts de foot, il avait été évoqué le marquage de lignes pour représenter les buts. Cela a été demandé à Coutances Mer et Bocage, un tracé temporaire a été fait au sol et va être revu avec les services techniques. Un marquage sur le mur est prévu par un autre service.
- Les enfants demandent un panier de basket plus bas.
- Les enfants aimeraient avoir une cour plus grande.

Cantine :

- Les enfants demandent plus de repas nouveaux : merguez, chipolatas...
- Ils souhaiteraient avoir plus de pain quand il y a des plats en sauce.
- Ils souhaiteraient parfois avoir de la moutarde.
- Il y a trop de bruit.
- Les enfants demandent plus de riz sauce aurore, de Paris-Brest, de cordons bleus, de saucisse purée, des pâtisseries, de glaces (celles en pot avec du caramel)

M. Ouitre prend note des demandes des enfants. Concernant les demandes de plats, il faut veiller à garder un équilibre alimentaire. M. Ouitre précise qu'il y a du bruit à la cantine car il y a beaucoup d'enfants à la fois et les enfants sont dissipés.

Autres questions :

- Les enfants souhaiteraient avoir plus à manger au goûter à la garderie. M. Vaugeois explique qu'il y a des repères nutritionnels à respecter mais qu'il n'est pas contre le fait de voir si un complément est nécessaire en fonction des goûters. M. Vaugeois précise cependant que le goûter ne doit pas se substituer au repas du midi, c'est uniquement un appoint. Mme Leconte

indique que le goûter semble meilleur qu'avant. Des menus ont été établis et les goûters sont variés.

- Le bus est souvent en retard le soir au départ de l'école. C'est mieux le matin.

2. Organisation du temps scolaire à la rentrée.

Le projet d'organisation du temps scolaire arrive à son terme et doit être votée à nouveau pour la rentrée 2024.

Principes :

Depuis 2013, la semaine scolaire doit être organisée selon les principes suivants :

- 24h d'enseignement hebdomadaire pour tous les élèves
- une répartition hebdomadaire sur 9 demi-journées, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et le mercredi matin
- une journée d'enseignement de 5 h30 maximum, avec une demi-journée ne pouvant excéder 3h30
- une pause méridienne d'1h30 minimum

Dérogations :

Les dérogations permettent la mise en place :

- d'une demi-journée d'enseignement le samedi matin au lieu du mercredi matin
- et/ou d'une ou plusieurs journées d'une durée supérieure à 5h30
- et/ou d'une ou plusieurs demi-journées d'enseignement d'une durée supérieure à 3h30

Le projet d'organisation du temps scolaire doit être voté tous les 3 ans.

M. Vaugeois explique que toutes les écoles du territoire ont voté pour le maintien de la semaine à 4 jours, la coupure du mercredi étant importante et la solution de l'école le samedi matin étant compliquée pour les familles séparées. De plus, il n'y a pas de moyen pour payer des animateurs pour la mise en place des temps d'activités périscolaires.

Votes :

Le conseil d'école procède au vote pour l'organisation du temps scolaire à partir de la rentrée 2024 :

- pour le maintien de l'organisation actuelle avec 4 journées de 6h : 12
- pour un autre projet : 0
- abstention : 1

3. Travaux.

Travaux :

Les carreaux de l'école qui avaient été vandalisés ont été remplacés rapidement.

Les branchements électriques ont été revus dans la salle des maîtres avec l'installation d'un bloc prises pour remplacer les rallonges et multiprises.

Les résultats de la campagne de mesures du radon qui s'est déroulée en 2021-2022 ont été communiqués par Coutances Mer et Bocage en novembre. Rien de particulier n'est à signaler pour l'école de Gratot. Une aération régulière des locaux reste de mise.

Différentes demandes sont en attente :

- la **pose d'un store sur la fenêtre de la salle de motricité** pour permettre aux élèves de maternelle de faire le temps de repos dans le noir et pour occulter la fenêtre en cas de déclenchement du PPMS (demande qui date d'au moins 2020, travaux acceptés par la CMB et qui devaient être réalisés en 2022 mais toujours rien à ce jour). M. Vaugeois indique que cette demande de travaux a été retenue.
- le **nettoyage de la façade de l'ancien bâtiment** (travaux acceptés par la CMB et qui devaient être réalisés en 2022). M. Vaugeois indique que cela va être fait.

- le **recollage du revêtement sous la structure**, qui se décolle. Les services techniques ont repris contact avec la directrice pour recoller le revêtement très prochainement.
- le **rectificatif du panneau de la structure** qui indique que la structure est autorisée pour les enfants jusqu'à 8 ans alors qu'elle est prévue pour les enfants jusqu'à 6 ans. Le remplacement est prévu aux prochaines vacances.

Comme chaque année, la directrice a fait remonter en décembre au service bâtiments de Coutances Mer et Bocage les gros travaux à prévoir.

- La pose d'un **interphone** à la grille de l'école a été renouvelée.
- La réfection du **sol de la salle des maîtres** a été demandée.
- La réfection de la **peinture d'un mur dans la salle de motricité** a été demandée.

M. Vaugeois explique que cette année, priorité sera donnée aux travaux liés à la tempête. La demande d'interphone et la réfection du sol de la salle des maîtres n'ont pas été retenues. La réfection de la peinture du mur de la salle de motricité ne nécessite pas un gros chantier et pourra peut-être être faite s'il y a le temps.

En février, il y a eu une grosse fuite d'eau à l'étage de l'ancien bâtiment. Des travaux supplémentaires (signalés le 13 février par mail à M. Gattier) seront à prévoir :

- le **meuble de l'évier** a pris l'eau et sera à remplacer.
- le **sol en PVC dans le couloir**, qui était déjà vieillissant, a souffert et sera à remplacer.
- le **sol du bureau de direction**, en parquet, a souffert également et aura besoin d'une petite restauration.
- dans le dortoir, des **auréoles** sont à prévoir au plafond.
- des **plinthes** commencent à se décoller dans le dortoir et à l'étage.

4. Sécurité dans l'école.

- Un exercice PPMS attentat-intrusion a été réalisé le 21 novembre. Deux points à signaler : l'alarme était peu audible dans la classe de CM1/CM2 et il n'y a pas de possibilité de verrouiller la porte de l'étage de l'intérieur car il y a une barre anti-panique.
- Un exercice PPMS risques majeurs à l'échelle de la circonscription a été réalisé le 12 décembre. Les élèves sont restés à l'abri presque 30 minutes pour évaluer si les locaux et l'occupation prévue étaient adaptés. Il n'y a rien eu de particulier à signaler. Tout s'est bien passé.
- Un deuxième exercice incendie a été réalisé le 6 février.

5. Vie scolaire : sorties et projets pédagogiques.

Médiathèque pour toutes les classes :

- TPS/PS : visite de la sonothèque mardi 13 février, *lectures autour du jardinage* le vendredi 31 mai
 - MS/GS : visite de la médiathèque le vendredi 15 décembre
 - CP : *exposition sur Emilie Vast* le vendredi 9 février
 - CE1/CE2 : *exposition sur Emilie Vast* le jeudi 11 janvier à la médiathèque d'Agon car plus de place à Coutances
 - CM1/CM2 : *exposition sur Emilie Vast* le mardi 20 février
- Ces sorties sont intégralement financées par la CMB.

L'illustratrice Emilie Vast a malheureusement annulé sa visite dans la classe de CP prévue le vendredi 23 février matin.

La ludothèque vient dans la classe de TPS/PS 3 fois dans l'année : les lundis 29 janvier, 25 mars et 10 juin.

Théâtre :

- TPS/PS : *M c'est comme aimer* le 15 janvier
- MS/GS : *M c'est comme aimer* le 9 janvier

- CP : *Un bateau* le 16 avril
- CE1/CE2 et CM1/CM2 : *Les jambes à son cou* le 15 mars

Cinéma de Coutances :

- CP, CE1/CE2, CM1/CM2 : les 3 classes participent toujours au dispositif « école et cinéma » qui permet d'aller voir un film par trimestre à tarif réduit. Pour ces séances, le transport est pris en charge par la CMB. Pour le deuxième trimestre, les CP et les CE1/CE2 ont été voir *Ernest et Célestine* le 12 mars, les CM1/CM2 ont été voir *Le roi et l'oiseau* le 22 mars.

Rencontres sportives organisées par la circonscription :

- TPS/PS : rondes et jeux dansés le 9 février, danse le 12 mars
- CE1/CE2 : tennis de table

Autres projets :

- **classe découverte au centre Pep de Saint-Martin-de-Bréhal** les 28 et 29 mars pour toutes les classes de l'école. Les enfants ont travaillé sur la laisse de mer, les prés salés, les animaux marins et pour les plus grands, les dunes. Coût du projet : 11 968€ (11 330 € centre Pep + 638€ transport).

Ce projet a été financé de la façon suivante :

- APE : 5000€,
- Mairies : 1500€,
- Coutances Mer et Bocage : 300€ subvention projets bonifiés + 338€ pris sur le budget projets d'école de la CMB,
- Participation demandée aux familles de 40€ par enfant → 4 410€
- Le reste est pris en charge par la coopérative scolaire.

Les CE1/CE2 et les CM1/CM2 ont planté des **haies** le long de la voie douce à Gratot en décembre.

- **piscine** le jeudi après-midi du 8 février au 11 avril pour les classes de GS et CM1/CM2 et le mardi matin, jeudi après-midi et vendredi après-midi du 18 juin au 5 juillet pour les classes de CP et CE1/CE2.

- **carnaval** : vendredi 23 février après-midi
- **kermesse** : vendredi 14 juin
- les CM1/CM2 ont **visité le collège** le 4 avril.
- les CM1/CM2 découvriront le volley avec la professeure du collège Prévert le 11 avril. Ils participeront à un **triathlon** avec les 6èmes du collège Prévert le mardi 25 juin.
- l'infirmière viendra **apprendre à porter secours** aux CM1/CM2 le 7 juin.
- **sorties avec les correspondants** pour les CP et pour les CE1/CE2.

M. Ouitre évoque les ateliers de prévention routière proposés par Groupama.

Le capitaine des pompiers a proposé la visite de la caserne des pompiers avec l'apprentissage des gestes de premiers secours.

Les projets pour 2024-2025 ne sont pour l'instant pas arrêtés.

Suite aux remarques lors de la réunion avec les directeurs d'école en octobre, Coutances Mer et Bocage fera connaître en juin les axes prioritaires pour les demandes de projets bonifiés.

6. Questions diverses.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée.

Prochain conseil d'école prévu le mardi 11 juin à 18h.